



Commission enfance jeunesse du 01 décembre 2022

Présents :

Nancy Bourianne, Morgane Quinaou, Stéphanie Nicolas, Emilie Montsimet, Kévin Duhamel, Vanessa Rochard, Elise Fougeyrollas, Céline Luce, Yann Kouba.

Absences excusées :

Nadège Maréchal, Christelle Brossellier.

Ordre du jour :

- Présentation des services en lien avec l'enfance et la jeunesse sur la commune de Mesnil-Roch.
- Le bilan de ce premier trimestre et les éventuelles problématiques.

Début de la commission : 18h05

A/ Les services périscolaires : accueil du matin et du soir, temps méridien et restauration scolaire.

En chiffres :

- Site de St-Pierre de Plesguen:
 - Accueil du matin : en moyenne 50 enfants
 - Accueil du soir : en moyenne 100 enfants, 25 en étude, le vendredi un peu plus léger : 70
 - Le restaurant scolaire : 300 enfants sur deux services à 150 couverts (100 FD , 50 ST-A). Pour FD : 1 agent par groupe classe pour assurer le temps méridien
- Site Lanhélin :
 - Accueil du matin : en moyenne 25 à 30 enfants
 - Accueil du soir : en moyenne 22/23 enfants
 - Le restaurant scolaire : 80 enfants, deux services à 40 couverts
- Site Tressé :
 - Accueil du matin : en moyenne 8 enfants (pic à 14)
 - Accueil du soir : en moyenne 8 enfants (les APC et l' étude ont allégé les effectifs)
 - Restaurant scolaire : 55 enfants, deux services à 25/30 couverts, 2 agents par service.

Les infos de la rentrée :

A la rentrée 2022-2023, plus de jeux extérieurs ont été mis à disposition des enfants sur le temps méridien. Une réorganisation à Lanhélin du temps méridien des maternelles va être mise en place pour qu'ils puissent bénéficier d'une salle en cas d'intempéries ou de froid.

Des règles communes ont été mise en place avec les écoles pour les cours de récréation.

Depuis la rentrée 2022-2023 il n'y a plus de facture papier, tout est sur le portail famille.

Les dossiers d'inscription pour les nouveaux élèves, à la rentrée 2022-2023, seront mis à disposition en mairie dès janvier 2022.

Le spectacle de Noël aura lieu le mardi 13 décembre à salle de la Chaumière à Lanhélin et repas de Noël le jeudi 15 décembre.

B/ Le centre de loisirs UFCV des mercredis et vacances scolaires

En chiffres :

- 80 enfants sont accueillis les mercredis et vacances scolaires, dont 10/15 enfants en hors commune. Il est souligné la difficulté d'accueillir autant d'enfants dans les locaux actuels, notamment avec une moyenne de 35 maternelles. Pour cela l'ALSH est en multisite, les 9-11 ans sont accueillis à la maison des associations, et aux vacances de la Toussaint l'école Fanny Dufeil a été utilisée pour la sieste des maternelles.
- Suite aux difficultés de recrutement, dues notamment aux contrats d'engagement éducatif, des CDD ont été proposés aux agents travaillant en jours d'école au service périscolaire de la commune. Cela permet un confort dans la préparation des activités et un suivi plus riche des enfants.
- Compte tenu des diverses contraintes financières, mais aussi du fait qu'aucune augmentation significative n'a été faite sur les tarifs depuis plusieurs années, une hausse des tarifs de 8 % est décidée après échanges et débats. Les CEE ne seront plus embauchés, (30 € pour 10 h de travail), la qualité des animateurs sera améliorée et le recrutement plus facile.

Infos et demandes :

Un temps sur la parentalité sera proposé aux familles des enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Ils se passeront sur le 1er samedi de chaque mois avec une thématique, et intervenant(s) si besoins. A voir si une possibilité d'élargissement à d'autres familles est faisable avec le temps.

Une demande de panneau d'affichage pour le parking est faite pour permettre aux usagers de la MDE de déposer ou récupérer leurs enfants, et d'éviter d'hypothétiques accidents.

C/ L'activité multisport

En 4 ans, il y a eu une augmentation significative des effectifs, les maternelles sont passés de 7 à 19 inscrits sur le créneau du mercredi matin. Les 3 communes déléguées y sont représentées.

Le créneau primaire accueille cette année 27 enfants sur 30 places possibles, cette année une majorité d'enfants viennent de St-Pierre de Plesguen et 1 est hors commune. Les années précédentes, Tressé et Lanhélin étaient mieux représentées.

Tous les complexes sportifs de St-Pierre sont exploités pour les créneaux et 3 éducateurs sportifs professionnels mis à disposition.

Le tarif paraît cher pour certains membres de la commission, une réflexion sur les tarifs sera menée pour la rentrée 2022-2023. Ne pas augmenter pour l'année suivante.

Question : les communes peuvent-elles être éligible aux tickets sport ?